

des Princes &c. Decembre 1712. 399

Conseil, il est composé de deux mille Nobles Venitiens, tirez d'un plus grand nombre, dont les noms sont écrits dans le Livre d'or, qui est un Registre ou Catalogue de toute la Noblesse Venitienne. De ce Conseil on tire tous les Magistrats, Podesstats, Généraux d'Armées, Provediteurs, Ambassadeurs &c. C'est ce Conseil qui fait les Loix qu'il juge nécessaires pour le bien de l'Etat.

Le second c'est le *Conseil des Prieux*, qui décide tout ce qui regarde la paix, la guerre, les Alliances & les Lignes; c'est ce qu'on nomme le Senat de Venise, à la tête duquel est le Doge.

Le troisième Conseil s'appelle le *College*: il est composé de vingt six Nobles: il donne audience aux Ambassadeurs, reçoit leurs demandes & leurs mémoires, qu'il communique au Senat, & en ayant reçu la réponse, la donne aux Ministres étrangers.

Le quatrième est le *Conseil des dix*, le plus redoutable Tribunal de l'Europe: malheur à celui qui se trouve atteint & convaincu de quelque crime devant ces Juges inexorables. Il est revêtu de toute l'autorité souveraine pour juger les crimes d'Etat: on renouvelle ce Conseil tous les ans: il fait tous les mois élection de trois de ses Membres pour être *Inquisiteurs d'Etat*, chacun devant l'être à son tour: ce Tribunal a une telle autorité, qu'en cas de prévarication, il peut ôter la vie au Doge, comme au dernier Sujet de la République, sans même communiquer les charges & informations au Senat.

*Le Conseil
des dix, redoutable
Tribunal.*